

Réponse de la direction à l'évaluation de la recherche dans des domaines stratégiques – Projets

Contexte

L'évaluation avait pour but de mesurer la pertinence et l'efficacité du programme en ce qui a trait à l'atteinte de ses objectifs ainsi que l'efficacité de sa gestion. En outre, elle aidera à s'assurer que le CRSNG satisfait aux exigences du paragraphe 42.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la *Politique sur les résultats* mise en œuvre par le Secrétariat du Conseil du Trésor en 2016.

La possibilité de financement des subventions de partenariat stratégique pour les projets (SPS-P) a été lancée en 1977 par le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), puis transférée au CRSNG lorsque celui-ci a été créé en 1978. L'objectif des SPS-P est d'accroître la recherche et la formation dans des domaines ciblés propres à améliorer de façon appréciable l'économie, la société ou l'environnement du Canada au cours des dix prochaines années. Ces subventions financent les projets de recherche au stade préliminaire qui s'inscrivent dans les domaines ciblés. Ceux-ci sont revus aux cinq ans. La plupart des projets s'inscrivent dans les domaines suivants : environnement (25 %); biosciences (21 %); information et communications (19 %) et fabrication (18 %).

Le programme vise les objectifs suivants :

- inciter les chercheurs universitaires et non universitaires à travailler ensemble dans le cadre de projets de recherche au stade préliminaire et de projets interdisciplinaires dans les domaines ciblés d'importance nationale;
- faire en sorte que le Canada dispose de suffisamment de PHQ ayant les compétences requises par les organismes utilisateurs dans les domaines ciblés;
- renforcer la capacité de l'industrie à utiliser la recherche universitaire de façon à améliorer la compétitivité et la productivité dans les domaines de priorité nationale;
- accroître la capacité du gouvernement à utiliser les résultats de la recherche universitaire pour renforcer les politiques publiques.

Il est à noter que le budget fédéral de 2018 donne la directive de réduire le nombre de programmes gouvernementaux d'innovation dans les entreprises et propose de regrouper en un seul programme les subventions d'engagement partenarial, les subventions de professeurs-chercheurs industriels, les subventions Connexion, les subventions de partenariat stratégique pour les réseaux et pour les projets, les bourses Expérience et les subventions actuelles de recherche et développement coopérative. C'est pourquoi la possibilité de financement des SPS-P ne sera plus offerte après ce regroupement.

Commentaires

La direction souscrit aux constats de l'évaluation qui confirment que les SPS-P occupent un créneau unique, c'est-à-dire qu'elles représentent l'une des rares possibilités de financement qui offre des fonds substantiels pour effectuer des travaux de recherche en collaboration qu'il serait difficile de réaliser autrement en raison du risque élevé qu'ils comportent ou de leur nature préliminaire. Les constats confirment également que les SPS-P jouent un rôle unique dans le financement de travaux qui contribuent à l'avancement des politiques publiques et qu'elles favorisent la collaboration avec le secteur privé dans des domaines ciblés d'importance nationale. Dans l'ensemble, 70 p. 100 des partenaires du secteur privé et du secteur public ont utilisé ou prévoient utiliser les résultats des projets de recherche coopérative auxquels ils ont participé. Les résultats ont de nombreuses retombées, notamment leur incidence sur les politiques publiques, le développement des compétences et des connaissances des organismes partenaires, leur incidence sur les décisions relatives aux orientations stratégiques des entreprises et leur contribution à la réceptivité et à la capacité des organismes partenaires en matière de R et D. De plus, la direction se réjouit du constat que les SPS-P cadrent bien avec les objectifs du Plan stratégique de 2020 du CRSNG; elles renforcent notamment la dynamique entre la découverte et l'innovation en établissant un lien bidirectionnel entre la recherche axée sur la découverte et la recherche réalisée en collaboration avec des organismes partenaires. En outre, les SPS-P ont mené à des collaborations internationales dans le cadre de 40 p. 100 des projets auxquels ont participé 40 pays différents. Elles représentent aussi un mécanisme efficace pour appuyer la recherche multidisciplinaire, tant dans les disciplines des SNG que dans les disciplines des sciences sociales, puisque plus des deux tiers des projets ont mené à des collaborations interdisciplinaires en recherche et près d'un tiers, à des collaborations multisectorielles. Enfin, elles favorisent aussi la formation et l'employabilité de personnel

hautement qualifié (PHQ) et permettent aux étudiants d'acquérir des compétences utiles aux partenaires. Presque tout le PHQ a indiqué avoir travaillé directement avec les partenaires du projet, et 96 p. 100 du PHQ ayant reçu des SPS-P se sont trouvés un emploi dans le milieu universitaire, le secteur privé ou le secteur public après leur stage.

Les réponses à chaque recommandation et le plan d'action de la direction sont présentés ci-après.

Première recommandation : Le gouvernement fédéral devrait continuer de financer les subventions de partenariat stratégique. Dans le contexte actuel où le soutien de l'innovation est une priorité pangouvernementale, les SPS occupent un créneau unique, puisqu'elles représentent l'une des rares possibilités de financement qui offrent des fonds substantiels pour effectuer des travaux de recherche en collaboration qu'il serait difficile de réaliser autrement en raison du risque élevé qu'ils comportent. De plus, ce sont les seules subventions du CRSNG qui appuient l'élaboration de politiques publiques. Elles permettent d'établir un lien bidirectionnel entre la recherche axée sur la découverte et la recherche réalisée en collaboration avec des organismes partenaires et répondent à un besoin important des chercheurs et des partenaires. Le gouvernement fédéral et le CRSNG doivent contribuer à l'offre de subventions stratégiques qui cadrent bien avec les priorités actuelles du gouvernement fédéral ainsi qu'avec les objectifs et les résultats attendus énoncés dans le Plan stratégique de 2020 du CRSNG. Il est donc recommandé de continuer d'offrir les SPS si le financement de projets de recherche en collaboration à long terme et de projets réalisés avec des partenaires du secteur public demeure des priorités du CRSNG.

Réponse de la direction : D'accord

Le programme des SPS-P est hautement concurrentiel et favorise la collaboration entre les universitaires et divers organismes du secteur public et du secteur privé du Canada qui sont prêts à réaliser des travaux de recherche à un stade préliminaire ou qui comportent un degré élevé de risques. Les résultats des travaux financés par ce programme ont été ou seront utilisés par 70 p. 100 des partenaires, ce qui témoigne de l'incidence du programme sur les politiques publiques et les défis de l'industrie. En ce qui concerne l'avenir des SPS, la Direction des partenariats de recherche du CRSNG a actuellement l'occasion et le mandat de simplifier, de moderniser et d'améliorer le financement de la recherche en regroupant les programmes de partenariat. Les SPS ne seront donc plus offertes dans leur forme actuelle. Il sera toutefois important de concevoir le nouveau programme en tenant compte des caractéristiques des programmes actuels qui pourront y être intégrées, notamment les aspects uniques des SPS-P tels que le soutien à l'élaboration de politiques publiques et à la recherche au stade préliminaire et présentant des risques.

Deuxième recommandation : Il est recommandé de conserver l'exigence selon laquelle les partenaires d'organismes publics doivent collaborer activement à la recherche, mais la liste des types de partenaires admissibles devrait être élargie pour inclure les organismes qui sont bien placés pour utiliser les résultats de la recherche en vue de renforcer les politiques publiques, par exemple les organismes sans but lucratif ou les collectivités nordiques. L'évaluation montre que la collaboration entre des chercheurs universitaires et des représentants d'organismes du secteur public est essentielle à l'élaboration de politiques publiques efficaces. Elle montre aussi qu'une plus grande diversité d'intervenants peut contribuer à l'élaboration des politiques publiques. Il pourrait donc être utile de favoriser d'autres formes de collaboration et de revoir les outils qui seront mis en œuvre à l'avenir pour mieux documenter la nature et la portée de la contribution des projets stratégiques au débat public.

Réponse de la direction : D'accord

Des efforts ont été faits pour élargir la gamme des organismes partenaires admissibles à participer aux programmes de partenariat de recherche. Le nouveau programme issu du regroupement mettra l'accent sur les retombées qui apportent au Canada des avantages socioéconomiques ou environnementaux ou d'autres avantages, et pour ce faire, il faudra faciliter la participation d'une plus grande variété d'organismes qui peuvent utiliser les résultats de la recherche pour renforcer les politiques publiques.

Troisième recommandation : La Direction des partenariats de recherche devrait se pencher sur la meilleure façon de consigner et d'évaluer l'incidence des facteurs identitaires sur la capacité d'un candidat à obtenir du financement. Même si l'évaluation n'a pas révélé l'existence de différences importantes dans les taux de réussite des groupes sous-représentés pour lesquels des données sont disponibles, les données d'enquête laissent à penser que certains ont

l'impression que les femmes et dans une certaine mesure les chercheurs francophones se heurtent à des obstacles. De plus, en raison de l'absence de données sur les Autochtones et les personnes handicapées, il est impossible d'évaluer la mesure dans laquelle ces groupes se heurtent à des obstacles liés à leur identité.

Réponse de la direction : D'accord

La direction reconnaît l'importance de collecter des données exactes et pertinentes qui aideront l'organisme à tenir son engagement de continuer à favoriser l'équité et la diversité en recherche. Actuellement, les organismes travaillent ensemble pour améliorer la collecte de données et la production de rapports et pour trouver des moyens de réduire les obstacles auxquels sont confrontés les groupes sous-représentés. En outre, il existe au CRSNG un groupe de travail sur l'équité, la diversité et l'inclusion qui se charge de synthétiser et d'intégrer la nouvelle information et les politiques à ce sujet. Pendant l'élaboration du nouveau programme, les difficultés particulières liées à la collecte de données et aux perceptions que les groupes sous-représentés font face à certains obstacles. Dans la mesure du possible, des pratiques exemplaires pour régler ces problèmes seront intégrées au nouveau programme.

Plan d'action

Recommandation	D'accord, partiellement d'accord, pas d'accord	Mesure proposée	Responsable	Date cible pour l'achèvement de la mesure proposée
<p>Première recommandation : Le gouvernement fédéral devrait continuer de financer les subventions de partenariat stratégique. Dans le contexte actuel où le soutien de l'innovation est une priorité pangouvernementale, les SPS occupent un créneau unique, puisqu'elles représentent l'une des rares possibilités de financement qui offrent des fonds substantiels pour effectuer des travaux de recherche en collaboration qu'il serait difficile de réaliser autrement en raison du risque élevé qu'ils comportent. De plus, ce sont les seules subventions du CRSNG qui appuient l'élaboration de politiques publiques. Elles permettent d'établir un lien bidirectionnel entre la recherche axée sur la découverte et la recherche réalisée en collaboration avec des organismes partenaires et répondent à un besoin important des chercheurs et des partenaires. Le gouvernement fédéral et le CRSNG doivent contribuer à l'offre de subventions stratégiques qui cadrent bien avec les priorités actuelles du gouvernement fédéral ainsi qu'avec les objectifs et les résultats attendus énoncés dans le Plan stratégique de 2020 du CRSNG. Il est donc recommandé de continuer d'offrir les SPS si le financement de projets de recherche en collaboration à long terme et de projets réalisés avec des partenaires du secteur public demeure des priorités du CRSNG.</p>	D'accord	- La Direction des partenariats de recherche étudiera la possibilité d'intégrer certaines des caractéristiques des SPS-P au moment de concevoir et d'appliquer le nouveau programme de partenariat, par exemple le soutien aux projets de recherche au stade préliminaire, les projets de recherche réalisés en collaboration avec des partenaires du secteur privé et du secteur public.	Directeur, Énergie, environnement et ressources, Direction des partenariats de recherche	Décembre 2019

Recommandation	D'accord, partiellement d'accord, pas d'accord	Mesure proposée	Responsable	Date cible pour l'achèvement de la mesure proposée
<p><i>Deuxième recommandation : Il est recommandé de conserver l'exigence selon laquelle les partenaires d'organismes publics doivent collaborer activement à la recherche, mais la liste des types de partenaires admissibles devrait être élargie pour inclure les organismes qui sont bien placés pour utiliser les résultats de la recherche en vue de renforcer les politiques publiques, par exemple les organismes sans but lucratif ou les collectivités nordiques. L'évaluation montre que la collaboration entre des chercheurs universitaires et des représentants d'organismes du secteur public est essentielle à l'élaboration de politiques publiques efficaces. Elle montre aussi qu'une plus grande diversité d'intervenants peut contribuer à l'élaboration des politiques publiques. Il pourrait donc être utile de favoriser d'autres formes de collaboration et de revoir les outils qui seront mis en œuvre à l'avenir pour mieux documenter la nature et la portée de la contribution des projets stratégiques au débat public.</i></p>	D'accord	- Dans le cadre de l'élaboration du nouveau programme de partenariat, la Direction des partenariats de recherche envisagera d'élargir les types de partenaires admissibles afin d'inclure une diversité d'organismes qui pourront utiliser les résultats de la recherche.	Directeur, Énergie, environnement et ressources, Direction des partenariats de recherche	Décembre 2019

Recommandation	D'accord, partiellement d'accord, pas d'accord	Mesure proposée	Responsable	Date cible pour l'achèvement de la mesure proposée
<p><i>Troisième recommandation</i> : La Direction des partenariats de recherche devrait se pencher sur la meilleure façon de consigner et d'évaluer l'incidence des facteurs identitaires sur la capacité d'un candidat à obtenir du financement. Même si l'évaluation n'a pas révélé l'existence de différences importantes dans les taux de réussite des groupes sous-représentés pour lesquels des données sont disponibles, les données d'enquête laissent à penser que certains ont l'impression que les femmes et dans une certaine mesure les chercheurs francophones se heurtent à des obstacles. De plus, en raison de l'absence de données sur les Autochtones et les personnes handicapées, il est impossible d'évaluer la mesure dans laquelle ces groupes se heurtent à des obstacles liés à leur identité.</p>	D'accord	<ul style="list-style-type: none"> - Le CRSNG veillera à la mise en œuvre des pratiques exemplaires liées à la collecte de données de déclaration volontaire en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion à mesure qu'elles sont connues. - Le CRSNG réalisera une analyse comparative entre les sexes plus pour le nouveau programme de partenariat et les nouvelles politiques. - Le CRSNG veillera à l'adoption de principes qui appuieront son engagement à l'égard de l'équité et de la diversité en recherche et qui seront fondés sur les résultats de l'examen des obstacles auxquels sont confrontés les groupes sous-représentés mené par les trois organismes. 	<p>Directeur, Énergie, environnement et ressources, Direction des partenariats de recherche</p> <p>Vice-président, équipe de gestion de la Direction des partenariats de recherche</p> <p>Vice-président, Communications et affaires générales et internationales</p>	Décembre 2019